

SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière

Rythmes scolaires:

le chaos doit cesser immédiatement!

« Nous n'acceptons plus de travailler dans ces conditions aussi déplorables ».

Dans toutes les écoles dont les communes ont mis en œuvre le décret du 24 janvier du ministre Peillon, les enseignants rejoints par les agents territoriaux et les parents font le même constat : « L'an dernier, nous avons soulevé tous les problèmes. Nous n'avons pas été écoutés. La mairie en porte donc l'entière responsabilité, le ministre est responsable. »

Paris : « l'application du décret doit être suspendue, le décret abrogé »

A Paris, en réponse à l'appel intersyndical SNUDI-FO, SNUIpp-FSU, CGT, SUD, les premières AG se tiennent. Les 45 enseignants de l'AG du 13^{ème} appellent les écoles à prendre position pour la suspension du décret et prépare une délégation à la mairie avec les syndicats. Déjà plusieurs AG d'arrondissement reprennent cette initiative. Les directeurs du 6^{ème} arrondissement écrivent au maire pour que ça cesse.

Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) : grève le 3 octobre et rassemblement à la mairie

A Aubervilliers, les enseignants représentant 14 écoles de la ville se sont réunis avec le SNUDI-FO le 25 septembre, jour de la grève des animateurs. Ils constatent que « les enseignants, sont au bord de la rupture. Nous ne tiendrons pas l'année. Nous ne tiendrons peut-être même pas jusqu'aux prochaines vacances. Les enfants sont en danger. »

Ils ont décidé d'organiser un rassemblement devant la mairie le jeudi 3 octobre à midi pour dire :« suspension immédiate de l'application de la réforme. ». Ils appellent tous les syndicats de la ville à s'associer à cette initiative et à convoquer immédiatement une AG pour envisager la suite du mouvement, et se prononcent pour la grève unitaire de l'ensemble des écoles d'Aubervilliers le jour du rassemblement, jeudi 3 octobre. Dès 26 septembre, 14 écoles annoncent qu'elles seront fermées le 3 octobre.

Ile de La Réunion : SNUDI-FO, SNUipp, CFTC, CGTR, SAIPER, SNE, SUD demandent que la mise en oeuvre soit suspendue

A La Réunion, les syndicats SNUDI-FO avec CFTC Education, CGTR Educ'action, SAIPER PAS, SNE-FGAF, SNUIPPFSU, SUD invitent les collègues des communes concernées à participer massivement aux Assemblées Générales dans les communes de St Joseph, La Possession, St Benoît.

Ils demandent audience au recteur afin de l'alerter de la gravité de la situation et lui demander que la mise en œuvre soit suspendue.

.../...

Villejuif (Val-De-Marne): 150 enseignants devant la mairie avec le SNUDI-FO et le SNUipp-FSU

Le 21 septembre à Villejuif, les 98 enseignants réunis à l'initiative du SNUDI FO décident d'appeler à un rassemblement à la mairie le 25 septembre pour exiger « Les rythmes scolaires pas plus en 2014 qu'en 2013. Suspension immédiate de la mise en œuvre des rythmes ! Abrogation du décret du 24 janvier 2013 ! »

Le 26 septembre, plus de 150 enseignants étaient rassemblés devant la mairie avec leurs syndicats SNUDI-FO, SNUipp, SUD, soit plus d'un enseignant sur 2 des écoles de Villejuif. Ils ont lancé ce jeudi 26 septembre un premier avertissement clair et déterminé que tout le monde devra entendre.

A Olonne (Vendée), les enseignants réunis le mercredi 18 septembre à l'initiative du SNUDI-FO alertent parents, enseignants et élus : « Il est encore temps : Retrait du décret sur les rythmes scolaires »

Aux Mureaux (Yvelines), les 20 directeurs d'écoles des Mureaux réunis le 16/09/13 avec le SNUDI -FO et le SNUIPP s'adressent aux « autorités académiques » pour demander « la suspension de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et son abrogation ! »

A Angers (Maine-Et-Loire), le SNUDI-FO convoque une RIS le 2 octobre pour prendre une initiative. Le SNUuipp a convoqué une RIS le même jour.

Dans le même temps, à Ris-Orangis (Essonne), les parents de l'école Ordener s'adressent au maire pour demander « la cessation de la mise en place » du décret. La commune d'Aizenay (Vendée) refuse de s'engager dès maintenant dans la mise en place du décret pour 2014. A Laval (Mayenne), une soixantaine d'agents communaux chargés d'encadrer les enfants pendant leur temps d'activités périscolaires à Laval étaient en grève ce jeudi 26 après-midi, à l'appel des syndicats CGT et FO.

► Le SNUDI-FO invite ses syndicats départementaux à réunir les enseignants et prendre toutes les initiatives en direction des DASEN et des maires pour exiger la suspension des projets éducatifs locaux, l'abrogation du décret.

Montreuil, le 27 septembre 2013